



DSDEN de la Dordogne

Annexe 2

Division des Ressources humaines et de la Vie de l'élève- Bureau de l'affectation

Mail : ce.ia24-d3@ac-bordeaux.fr

Tél : 05-53-02-84-84 / 05-53-02-84-60 (5° ; 4° ; 3°) / 05-53-02-84-93 (Terminales techno + pro)

Adresse : 20 rue Alfred de Musset - CS 10013 - 24054 Périgueux Cedex

**DEMANDE D'AFFECTATION EN DORDOGNE
ET CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT
2020-2021**

A remplir par les représentants légaux et à remettre à l'établissement d'origine qui transmettra à la DSDEN de la Dordogne.

Pour toutes les demandes, joindre obligatoirement un justificatif de domicile, certificat de scolarité, bulletins de notes de l'année N-1.

ÉLÈVE

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Fille - Garçon (barrer la mention inutile)

Résidence (des parents, de la famille d'accueil, foyer) :

Mail :

Téléphone (fixe et portable) :

NOM et Prénom du représentant légal (parents, ASE) :

Qualité (parents, ASE) :

ÉTABLISSEMENT FREQUENTE (année scolaire en cours)

COLLEGE	LYCEE GT - LYCEE PROFESSIONNEL
Établissement :	Établissement :
Classe :	Classe, formation :
LVA :	LVA :
LVB :	LVB :
	Enseignements optionnels et/ou technologiques (2nde):
Option :	

ÉTABLISSEMENT SOUHAITE

Etablissement :
Classe :
LVA :
LVB :
Enseignements de spécialité ou spécialité professionnelle :

MOTIF DE LA DEMANDE DE CHANGEMENT
--

MOTIF DE LA DEMANDE	JUSTIFICATIFS A JOINDRE
Déménagement	Justificatif de domicile
Placement en foyer ou famille d'accueil	Justificatif du placement
Changement situation sociale/familiale/financière	A préciser :
Autres (à préciser) :	

DEMANDE DE DÉROGATION AU SECTEUR SCOLAIRE
--

Motif par ordre de priorité défini par le ministère de l'Education nationale (art. D211-11 du code de l'éducation)	Pièces justificatives à joindre obligatoirement pour prise en compte du critère
Elève en situation de handicap	Décision de la CDA
Prise en charge médicale à proximité	Certificat médical
Elève boursier	Notification de bourses
Fratrie	Certificat de scolarité
Résidence en limite de zone de desserte	Justificatif de domicile
Parcours particulier	Enseignement souhaité
Autre (préciser)	A ajouter si nécessaire

Développer le ou les motifs si nécessaire :

Les demandes ne pourront être satisfaites que dans la limite des places disponibles dans les établissements.

**Pour information, le changement d'établissement n'entraîne pas systématiquement l'octroi d'une subvention de transport, ni un hébergement en internat.*

Je confirme avoir pris connaissance du présent formulaire et j'atteste que les renseignements fournis sont exacts.

A, le

Signature du responsable 1

Signature du responsable 2

Avis de l'établissement d'origine :

SITUATIONS PARTICULIÈRES

ÉLÈVES RELEVANT DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Représentants légaux

Qualité (ASE, tuteur, parents, etc.) :

NOM et prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Fax :

N.B. : la demande d'affectation d'un élève relevant de l'ASE doit être effectuée par l'ASE ou le foyer d'accueil et non par la famille d'accueil. L'établissement le plus proche de la résidence de l'élève sera recherché, dans la limite des places disponibles.

JUSTIFICATIFS SUPPLÉMENTAIRES À JOINDRE SELON LES SITUATIONS

ASE :

Copie de l'extrait du jugement confiant le jeune à l'ASE
Photocopies du dernier bulletin scolaire avec décision d'orientation

Elèves allophones :

Fiche évaluation du CIO

CONSEILLERS TECHNIQUES

Dans certaines situations, le bureau affectation pourra être amené à solliciter l'avis et l'expertise de conseillers techniques de Monsieur l'inspecteur d'académie :

En cas d'inaptitudes et de contre-indications importantes :

Docteur Isabelle DIEZ, médecin responsable départemental, service médical en faveur des élèves
DSDEN de la Dordogne - 20 rue A. de Musset - CS 10013 -24054 Périgueux Cedex

En cas de situation sociale complexe :

Mme Karine BOUCHAÏB, assistante sociale, service social départemental en faveur des élèves
DSDEN de la Dordogne - 20 rue A. de Musset - CS 10013 - 24054 Périgueux Cedex

En cas de questions ou de problèmes liés à l'orientation :

M. Jean-Jacques LAVERGNE, Inspecteur de l'Education nationale chargé de l'information et de l'orientation
DSDEN de la Dordogne - 20 rue A. de Musset - CS 10013 - 24054 Périgueux Cedex

Par ailleurs, certaines situations ne sont pas traitées par le bureau affectation de la DRH-VE, mais par d'autres services :

Elèves en situation de handicap : contacter la circonscription ASH

DSDEN de la Dordogne - 20 rue A. de Musset - CS 10013 -24054 Périgueux Cedex

Tél : 05 53 02 84 97 / Mail : ce.iien-perigueux1@ac-bordeaux.fr

Elèves orientés en SEGPA : circonscription ASH

Contactez Mme Aurélie RIVES : 05 53 02 84 27 / cdo24@ac-bordeaux.fr